



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE

APPEL À PROJETS

FORMATION 2024

Programme d'Excellence I-Site

1-OBJECTIF

Poursuivant sa trajectoire visant à promouvoir les initiatives et innovations pédagogiques, l'Université de Montpellier et ses partenaires lancent un appel à projet PEI formation 2024 qui s'articulera autour de :

- **La transformation des pratiques pédagogiques et l'expérimentation pédagogique**
- **Les équipements pédagogiques (notamment pour le secteur Droit Economie Gestion, un AAP TEDSEQUIP destiné davantage aux secteurs STS étant parallèlement en cours)**
- **Les actions artistiques et culturelles dans les formations**

2-DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Heures complémentaires aux enseignantes, enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs titulaires
- Contrats à durée déterminée (CDD) nécessaires à la mise en œuvre du projet (BIATS contractuel, vacataire d'enseignement hors ATER et ATE)
- Frais de fonctionnement directement liés à l'accompagnement du projet
- Equipements de plus de 500 € dans le respect des marchés publics (exemples : ordinateur, matériel TP...)
- Missions
- Consultations professionnelles externes et spécialisées en sous-traitance, prestations de service
- Formations pédagogiques des actrices et des acteurs
- Coûts de communication, de valorisation et de dissémination de l'innovation pédagogique
- Actions de partage et de diffusion d'expériences pédagogiques

3-PUBLICS CONCERNÉS

- Les équipes pédagogiques des UFR, écoles et instituts du consortium I-SITE
- Les porteuses et porteurs de projets prévoyant des actions impliquant la pédagogie numérique ou des actions de transformation pédagogique doivent se rapprocher préalablement et respectivement de leur direction informatique ou du SCSIP de l'UM.

Les projets devront être transmis à vos directrices ou directeurs d'UFR, école ou institut qui les classeront par ordre de priorité avant de les soumettre au format PDF à dfc-aap@umontpellier.fr (modèle ci-dessous).

4- MODALITÉS DE SÉLECTION

Les ressources seront allouées en prenant en compte cinq facteurs principaux :

- L'impact pédagogique et notamment la pertinence du projet au vu des enjeux de la formation concernée
- La faisabilité de la mise en œuvre du projet
- L'impact du projet en termes de visibilité et de rayonnement de l'Université
- Les capacités d'essaimage de la proposition dans d'autres formations, composantes, ...
- Les tailles respectives des 19 entités concernées (UFR, école, instituts ; ENSCM ; Institut Agro Montpellier ; CIHEAM-IAMM)

Durée du projet : le projet pourra débuter dès la notification en 2024 et devra être terminé à la fin de l'année civile 2026.

Les projets seront expertisés dans la mesure du possible par des personnalités extérieures.

Le **comité d'évaluation** sera présidé par la VPFVU et composé du VP délégué au numérique pour la formation, du directeur du SCSIP et des experts du SCSIP, des experts de la DSIN-SUN, d'un représentant de l'Institut Agro Montpellier, d'un représentant de l'ENSCM.

Pour l'axe 3, le comité sera complété par la responsable du service Art & Culture.

5-CALENDRIER

- Publication de l'appel à projets : **14 décembre 2023**
- Dépôt des dossiers : au plus tard le **au plus tard le 29 février 2024 avant 12 h**
- Envoi des courriers des notifications de résultat : **30 avril 2023**
- Allocation des fonds : **fin avril 2023**
- Les projets retenus pourront être financés pendant les années civiles 2024, 2025 et 2026.

N.B. : 3 appels à projet (PEI, CNUMF, PROPEDA) sont lancés selon le même calendrier. Un projet ne peut faire l'objet que d'une soumission à l'un de ces appels.

A l'appui des appels à projet, des demandes de congés pour projet pédagogiques (CPP) peuvent être déposés par les enseignants et enseignants chercheurs en suivant ce lien.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans le cadre des appels à projets I-SITE.

Retrouvez toutes les informations sur les appels à projets «formation» à l'adresse suivante :

<https://www.umontpellier.fr/articles/appe-a-projets-formation-2024-et-conges-pour-projets-pedagogiques-cpp>

